



Le 7 septembre par millions les salariés ont fait grève; **près de 3 millions d'entre eux ont manifesté** dans la rue leur rejet du plan du gouvernement de casse des retraites et leur exigence de voir ce plan abandonné.

A la DGFIP, 47% des agents ont fait grève. Dans la DDFIP 92 le pourcentage de grévistes a été de 36,69%.

Le 8 septembre Sarkozy a annoncé quelques retouches à la marge et a maintenu son plan : report de l'âge légal à 62 ans, passage à 41,5 annuités, aggravation de la décote et pour les fonctionnaires relèvement de 3 points de la retenue pour pension, soit une baisse du salaire effectif d'autant, disparition maintenue du départ anticipé pour les mères de 3 enfants, remise en cause du minimum de pension...

Et le « débat » parlementaire est pour l'UMP l'occasion de durcir encore le texte : remise en cause de la médecine du travail, amendement visant à créer une « caisse » de retraite pour les fonctionnaires sur le modèle du privé. Ce projet, planifiant une régression sociale sans précédent et supporté pour la quasi totalité par les salariés, est inacceptable.

Combattons dans l'unité pour le retrait du plan gouvernemental sur les retraites.

C'est la condition pour ouvrir de véritables négociations qui prennent en compte les revendications et les propositions de financement formulées par les organisations syndicales.

De l'argent, il y en a : bouclier fiscal, coût : 650 milliards d'euros ; Loi TEPA, coût : 6 milliards ; exonérations patronales : 30 milliards d'euros (90 milliards en trois ans), 248 milliards de dividendes pour les actionnaires en trois ans, en 2008 : 47 milliards de dividendes pour les sociétés du CAC .40.

Gouvernement, UMP et médias exultent : « c'en est fini de la retraite à 60 ans ».

Et ils préparent demain la casse de la sécurité sociale, la casse du statut (application de la loi mobilité, suppression de la note chiffrée, modulation de la rémunération), de nouvelles vagues de suppressions d'emplois dégradant encore davantage nos conditions de travail... **Il faut les arrêter !**

Un appel à interpeller les députés le 15 septembre et à une journée de grèves et de manifestations le 23 septembre a été lancé. **Le mercredi 15 septembre doit avoir lieu le vote à l'Assemblée nationale.** Ce jour là les Unions régionales syndicales appellent à un rassemblement devant l'Assemblée nationale.

Tous ensemble manifestons le 15 septembre 2010 devant l'Assemblée nationale !

Un préavis national de grève a été déposé à compter du 15. Seule la mobilisation des salariés peut contraindre le gouvernement et sa majorité à reculer. Plus que jamais il faut aller vers la grève public privé pour faire plier Sarkozy.

Tous ensemble, pour nos revendications :

Maintien de l'âge légal de départ à la retraite à 60 ans, non à l'allongement de la durée de cotisation, défense et amélioration du code des pensions, maintien du calcul sur les 6 derniers mois, des avantages familiaux, du minimum fonction publique, suppression de la décote.

RETRAIT DU PROJET GOUVERNEMENTAL SUR LES RETRAITES